



# PRIX DE La Création

Peinture contemporaine

Ville du LAVANDOU

## Appel à candidature - 2011

### Présentation

Ce prix de peinture, organisé par le service culturel de la ville du Lavandou, a lieu tous les trois ans (*en alternance avec un prix de sculpture et un prix de photographie*).

Il est ouvert aux artistes peintres travaillant l'acrylique, l'huile et les techniques mixtes.

Le dossier de candidature ci-joint est à retourner

**avant le vendredi 27 mai 2011.**

Le règlement est téléchargeable sur le site [www.ot-lelavandou.fr](http://www.ot-lelavandou.fr)

Ce concours se décompose en six prix distincts :

### PRIX de la CREATION

Premier prix 1 000 €

Deuxième prix 700 €

Troisième prix 500 €

### PRIX RIZKALLAH

400 €

### PRIX des « Varois de Paris »

250 €

remis par l'association à un peintre varois

### PRIX du PUBLIC

300 €

Les artistes primés et nominés seront exposés dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville du **samedi 09 juillet** au **mercredi 31 août 2011 inclus**.

### Dates à retenir :

Dossier de candidature : avant le **27 mai 2011**

Dossier d'inscription : avant le **24 juin 2011** (cachet de la poste faisant foi)

Dépôt des œuvres : les **4** et **5 juillet 2011** de **8h30 à 12h - 13h30 à 17h**

Vernissage et remise des prix : **vendredi 08 juillet 2011 à 18h30**

Exposition : du **09 juillet** au **31 août** de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 22h**

**Week-end de 17h à 22h**

Retrait des œuvres : les **1** et **2 septembre 2011** de **8h30 à 12h - 13h30 à 17h**

Le dossier de candidature est à adresser au :

service culturel, esplanade Louis Durbec, 83980 LE LAVANDOU

Tél : 04 94 00 41 72 / fax 04 94 71 83 38 / mail [lavandouculture@gmail.com](mailto:lavandouculture@gmail.com)

# PRIX DE LA CREATION

## Peinture Contemporaine

Ville du **LAVANDOU**

### *Dossier de candidature*

Date limite de dépôt des dossiers **vendredi 27 mai 2011**(cachet de la poste faisant foi)  
au **service culturel- Esplanade Louis Durbec-83980 LE LAVANDOU**

NOM : .....

PRENOM : .....

Adresse : .....

.....  
.....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

e-mail (*bien lisible*): .....

Adresse du site internet :.....

Pour chaque œuvre, noter : nom, dimensions, technique, support, éventuellement année  
Classez les par ordres de votre préférence.

Photo 1 : .....

.....

Photo 2 : .....

.....

Photo 3 : .....

.....

Photo 4 : .....

.....

Photo 5 : .....

.....

Présentation du travail de l'artiste :.....

.....

.....

.....

.....

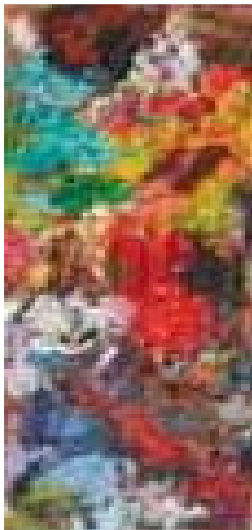
.....

.....

.....

.....

Date et Signature du participant



# PRIX DE La Création

Peinture contemporaine  
Ville du **LAVANDOU**

## Règlement du concours 20 11

### Présentation

Ce prix de peinture, organisé par le service culturel de la ville du Lavandou, a lieu tous les trois ans (*en alternance avec un prix de sculpture et un prix de photographie*).

Il est ouvert aux artistes peintres travaillant l'acrylique, l'huile et les techniques mixtes.

Les œuvres sélectionnées par un jury seront exposées dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville du **samedi 09 juillet au mercredi 31 août 2011** inclus.

### **Article1 – Présélection**

Le dossier de candidature **pour la présélection** doit parvenir à l'adresse suivante avant Le vendredi **27 mai 2011**:

***Service culturel- Esplanade Docteur DURBEC- 83980 LE LAVANDOU***

Il inclura obligatoirement :

- Quelques lignes de présentation du travail de l'artiste.
- Entre deux et cinq photos de bonne qualité des œuvres proposées.

(Voir « conditions » article 2).

***Important*** : Préciser au dos de chacune d'elles, les dimensions et les techniques utilisées. Toutes les œuvres proposées doivent être disponibles.

- **Aucune participation financière ne doit être envoyée tant que l'artiste n'est pas prévenu de l'acceptation de sa candidature.**

### **Article 2 – Conditions**

Chaque artiste retenu présentera l'œuvre choisie par le jury et ne pourra pas la récupérer avant la fin de l'exposition.

Les décisions du jury, composé d'artistes, de professionnels de l'art et de l'adjointe au maire déléguée à la culture seront sans appel et définitives.

- Pour des raisons de mise en valeur dans la salle d'exposition, toutes toiles inférieures à 20 M et supérieures à 80 M ne seront pas admises. Les toiles proposées en dehors des formats standard devront respecter ces proportions. Par exemple : Pour des formats carrés, minimales 70x70cm et maximales 150x150cm.
- Le support et le sujet sont libres, pas de thème imposé.
- Médiants acceptés : acrylique, huile, techniques mixtes.
- Les œuvres sur toiles sont à présenter sans cadre.

- Sur chacune d'elles figureront nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, titre de l'œuvre, et doivent être munies impérativement d'un système d'accrochage.
- Les œuvres doivent être originales (pas de copie) et signées par l'auteur
- Celles qui ne rempliront pas ces conditions ne pourront être acceptées.

### **Article 3 – Participation**

Les **artistes retenus** seront prévenus par courrier et devront s'acquitter d'un droit de participation de **20 euros** lors de l'inscription définitive (règlement par chèque à l'ordre de la « régie des manifestations culturelles » ou par espèces directement auprès du service culturel).

Les participants au concours doivent être présents impérativement lors de la remise des prix.

### **Article 4 – Inscription**

Les inscriptions définitives se feront au moyen du formulaire ci-joint intitulé « fiche d'inscription » et devra être renvoyé avant

**le vendredi 24 juin 2011.**

Le dépôt des œuvres se fera en mairie

**les lundi 4 et mardi 5 juillet 2011 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

Un bulletin de dépôt sera délivré à l'intéressé qui devra le présenter pour récupérer son œuvre (voir article 8)

La salle sera ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 12h et de 13h30 à 22 h.

Les samedi et dimanche de 17h à 22h.

### **Article 5 – Dotation - Remise des prix**

Ce concours se décompose en six prix distincts :

#### **PRIX de la CREATION**

Premier prix	1 000 €
Deuxième prix	700 €
Troisième prix	500 €

**PRIX RIZKALLAH** 400 €

**PRIX des « Varois de Paris »** 250 €

remis par l'association à un peintre varois

**PRIX du PUBLIC** 300 €

La remise des prix aura lieu lors du vernissage dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville  
le **vendredi 08 juillet 2011 à 18h30** .

Les œuvres non primées par le jury participeront au prix du public. Le vote sera ouvert jusqu'au mercredi 31 août. Le prix sera remis à l'issue de l'exposition

L'artiste ayant remporté le premier prix sera classé hors concours lors du prochain prix de peinture.

### **Article 6 – Assurances et responsabilités**

L'exposition sera surveillée durant les heures d'ouverture au public et sous alarme lors de la fermeture. Les exposants pourront, s'ils le désirent, contracter une assurance personnelle couvrant les divers risques possibles.

Dans le cas où les œuvres lui parviendraient endommagées, la commune ne pourrait être tenue pour responsable.

### **Article 7 –**

Les organisateurs pourront être les intermédiaires entre les artistes et les visiteurs intéressés, mais l'artiste, seul, est responsable de la vente et des conditions qui en découlent.

### **Article 8 – Retrait des œuvres**

Les artistes récupéreront leurs œuvres en mairie,

**les jeudi 1 et vendredi 2 septembre** entre **8h30 et 12h** et de **13h30 et 17h** munis du certificat de dépôt joint lors de l'inscription.

Les personnes dans l'impossibilité de les reprendre à ces dates, devront en informer le service culturel par courrier, par téléphone ou par mail.

Les œuvres non retirées en temps voulu seront entreposées aux risques et périls de leur propriétaire.

Celles parvenues par transporteur seront renvoyées à leur propriétaire ne pourront être renvoyées à leur propriétaire que si celui-ci a réglé le montant du retour.

### **Article 9 – Clauses d'annulation**

La commune organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le présent concours, ses modalités et/ou les prix devaient être partiellement ou totalement reportés, modifiés ou annulés.

### **Article 10 –**

Les participants, par le fait même de leur inscription, acceptent le présent règlement.

# PRIX DE LA CREATION

Peinture Contemporaine

Ville du **LAVANDOU**

## *Fiche d'inscription*

A renvoyer au plus tard **le vendredi 24 juin 2011** au  
**service culturel- Esplanade Louis Durbec- 83980 LE LAVANDOU**

NOM : .....

PRENOM : .....

Adresse : .....

.....  
.....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

e-mail : .....

Adresse du site internet : .....

Nom de l'œuvre choisie, dimensions, technique, support :

.....  
.....  
.....

Prix de vente : .....

Valeur estimée : .....

J'autorise, je n'autorise pas\* la commune organisatrice à communiquer mes coordonnées à toute personne en faisant la demande.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter toutes les clauses.

Ci-joint, un chèque de 20 euros libellé à l'ordre de « régie des manifestations culturelles »

\*barrer les mentions inutiles

Date et Signature du participant